L'orchestre retentit

Rejoignez-nous sur slido.com

Code: #re-sounding



Mot d'ouverture



Études de cas



Le problème



Démarches d'Orchestres Canada menant au Rapport



Le rapport et son but



Question à formulation participative



Le processus du comité



Recommandations et réponses



1. Repositionner la Déclaration IDEA comme document pouvant évoluer et permettant de réagir aux discussions et aux interventions indiquées ci-dessus, ainsi que nommer l'accès et l'inclusion comme stratégies permettant d'atteindre de plus grands objectifs en matière d'équité, de diversité et de reconnaissance de la souveraineté autochtone.



2. Créer un document évolutif partagé qui appuie l'échange de renseignements sur les nouveaux répertoires, les commandes et les collaborations élaborées par les artistes autochtones, les artistes de couleur et les artistes d'autres groupes cherchant l'équité et fait ressortir le potentiel de la coproduction. Ceci pourrait être réalisé avec la collaboration du Centre de musique canadienne.



3. Collaborer avec le Centre de musique canadienne (CMC) dans le but de continuer à répertorier les exemples d'appropriation culturelle des compositions trouvés au CMC. Mettre à jour la liste originalement dressée par Jeremy Strachan en 2005 (Music Inspired by Aboriginal Sources at the Canadian Music Centre). Celle-ci devrait notamment répertorier les exemples d'appropriation de la culture autochtone, mais pourrait également être élargie pour inclure d'autres types d'appropriation et d'exotisme racialisé.



3a. Faire en sorte que les orchestres sont au courant de cette liste et qu'ils établissent un protocole d'éthique touchant la programmation de ces œuvres.



4. Collaborer avec le Centre de musique canadienne pour élargir l'initiative ontarienne « Adopter un compositeur » à l'échelle nationale en tant que programme de mentorat pour les compositeurs autochtones et sous-représentés qui veulent composer et créer des œuvres pour les orchestres, ce qui s'ajoute à l'objectif actuel de l'initiative visant à appuyer les compositeurs dans des régions éloignées. Orchestres Canada a l'occasion d'aider à façonner le nouveau programme Adopter un compositeur afin de le transformer en programme de mentorat qui appuie les objectifs des deux organismes.



5. Soutenir les initiatives dans l'ensemble du secteur des arts qui abordent la question de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle dans le domaine. Cet objectif devrait être réalisé en prêtant une attention particulière à comment la violence envers les femmes est interreliée à la violence faite aux Autochtones, aux personnes de couleur, aux personnes sourdes et aux personnes handicapées ainsi qu'aux personnes LGBTQ2. Les politiques qui traitent du harcèlement sexuel et d'agression sexuelle devraient aussi porter sur le racisme, l'homophonie, la transphobie et la discrimination fondée sur la capacité physique.



6. Entamer la discussion avec les artistes autochtones sur l'attrait et le potentiel d'un rassemblement d'artistes autochtones engagés envers la musique d'orchestre et d'autres formes de musique classique occidentale. Le but de cette initiative devrait être, avant tout, de créer un espace permettant aux artistes autochtones de partager leurs expériences dans le secteur de la musique classique d'orchestre. Il faut éviter qu'elle ait un rôle consultatif et devrait plutôt constituer un incubateur qui assure les conditions, le temps et l'espace nécessaires pour la réflexion. Le groupe devrait s'autogérer et déterminer si, quand et comment les administrateurs et les directeurs artistiques des orchestres peuvent participer à la conversation.

7. Entamer la discussion avec les artistes autochtones, les artistes de couleur, les artistes qui s'identifient comme étant sourds ou handicapés, les artistes LGBTQ2 au sujet de la possibilité de rassembler les personnes qui s'intéressent à l'équité et à la diversité en lien avec la musique d'orchestre et la musique classique. Cet incubateur devrait comprendre des directeurs artistiques, des chefs d'orchestre, des musiciens, des compositeurs, des créateurs, des collaborateurs et des professeurs de musique d'orchestre et pourrait aborder les vastes enjeux d'iniquité qui résident dans la culture orchestrale, y compris la formation et le perfectionnement professionnel, le mentorat, les résidences et les incubateurs afin de commencer à définir les nouveaux modèles de transmission des connaissances avec les communautés autochtones, les communautés de couleur et d'autres communautés cherchant l'équité.

8. Établir un groupe de travail qui vise la diversification des conseils d'administration des orchestres. Ce groupe devrait être composé d'administrateurs, de directeurs artistiques, d'aînés et de conseillers de la communauté afin de réexaminer les rôles et les responsabilités des membres du conseil d'administration ainsi que la façon d'établir la réciprocité dans les échanges avec les communautés autochtones, les communautés de couleur et d'autres communautés cherchant l'équité.



A. OC reconnaît la nécessité de poursuivre les recherches avec « d'autres communautés cherchant l'équité et encore, des enquêtes au sujet de points plus précis devraient être menées »



B. Le rapport demande : « L'administration de l'orchestre pourrait-elle jouer un plus grand rôle dans la formation orchestrale au Canada? Orchestres Canada pourrait-il mettre sur pied un groupe de travail chargé d'aborder les lacunes dans l'éducation musicale (particulièrement en ce qui concerne le manque de connaissances que plusieurs autres disciplines artistiques ont comblées)? »



C. Le rapport demande s'il est possible « d'établir un groupe de travail formé d'administrateurs d'orchestre, de membres de l'Organisation des musiciens d'orchestre symphonique du Canada et de délégués de la Fédération canadienne des musiciens afin de négocier des dispositions conçues pour favoriser la création d'œuvres canadiennes tout en faisant en sorte que les grands producteurs à but lucratif ne violent pas les dispositions? »



D. Les auteurs du rapport constatent que « sans faire un sondage sur l'ethnoculturalisme au sein des orchestres, il est difficile d'évaluer les antécédents culturels des musiciens d'orchestre. »



E. Les auteurs du rapport demandent : « Comment faire en sorte que les directeurs musicaux de l'étranger a) ne laissent pas leurs préjudices ethnoculturels ou stéréotypes se perpétuer dans nos salles de répétition ou nos espaces de performances? Et b) comprennent l'éthique nécessaire pour collaborer avec les artistes autochtones?



Diversité: une réflexion



Décrivez-nous un moment où votre orchestre a vraiment accroché avec son public. Comment cela s'est-il passé? Qu'est-ce qui en a fait un moment spécial?

Rejoignez-nous sur slido.com Code: #re-sounding



Discussion des moyens d'aller de l'avant



Conclusion



Questions additionnelles

Rejoignez-nous sur slido.com

Code: #re-sounding

